

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 01/07/21
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 01/07/21
Affichage le : 15/07/21
Transmission préfecture le : 15/07/21
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20210713-lmc1122667B-BF-1-1
Du : 15/07/21
Délibération exécutoire le : 15/07/21

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du mardi 13 juillet 2021

POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES
COMPTE DE GESTION, COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE IFSY
NOUVEL ENVOI - ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE
ERREUR MATÉRIELLE DANS LA SAISIE DES VOTES

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités locales, et notamment ses articles L.1612-12, et L.3312-2 à 7 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 2003 optant pour le vote par nature ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2019-CD-1-5732.1 en date 26 janvier 2018 relative à la modification du règlement budgétaire et financier ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2020-CD-1-6072.1 du 31 janvier 2020 adoptant le budget primitif 2020 de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2020-CD-1-6162.1 du 26 juin 2020 adoptant le budget supplémentaire 2020 de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines;

Vu le compte de gestion 2020 du budget annexe de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines, présenté par Monsieur le Payeur Départemental;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Sa Commission des Finances, des Affaires Européennes et Générales entendue ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : Le compte de gestion 2020 du budget annexe de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFS Y) présentés par Monsieur le Payeur départemental, dont les écritures sont conformes à celles constatées au sein du compte administratif, est approuvé.

Article 2 : Les résultats du compte administratif 2020 du budget annexe de l'IFS Y sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Résultats 2020
IFS Y

Fonctionnement en € :

Dépenses :	
Prévus :	1 786 735,81
Réalisées :	1 537 093,63
<i>Dont dépenses rattachées :</i>	
	25 364,13
Recettes :	
Prévus :	1 518 038,00
Réalisées :	1 344 935,98
<i>Dont recettes rattachées :</i>	
	5 662,00
Résultats d'exécution 2020 en fonctionnement :	- 192 157,65
Excédent de fonctionnement de 2019 reporté en 2020 :	
	268 697,81
Résultats de l'exercice 2020 en fonctionnement :	76 540,16

Investissement en € :

Dépenses :	
Prévus :	95 836,66
Réalisées :	4 250,04
Recettes :	
Prévus :	100 704,81
Réalisées :	9 796,41
Résultats d'exécution 2020 en investissement :	5 546,37
Solde d'exécution d'investissement de 2019 reporté en 2020 :	5 132,85

Résultats de l'exercice 2020 en investissement :	10 679,22
Résultat de l'exercice 2020 global en € :	87 219,38
Solde des restes à réaliser en investissement de l'exercice 2020 en € :	- 8 114,84
Résultats définitifs 2020 en € :	79 104,54

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du mardi 13 juillet 2021

COMPTE DE GESTION, COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE IFSY NOUVEL ENVOI - ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE ERREUR MATÉRIELLE DANS LA SAISIE DES VOTES

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Geoffroy BAX de KEATING

Votent POUR (41) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Bertrand Coquard, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Eric Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Karl Olive, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Thieyre, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Ne prend pas part au vote (1) : Pierre Bédier.

Procurations (3) : Philippe Benassaya à Sonia Brau, Ingrid Coutant à Pierre Fond, Alexandra Rosetti à Grégory Garestier.